



Règlement du Concours de projet
étudiant

Edition 2023

26 Octobre au Centre des Congrès Prouvé





Règlement du Concours de projet étudiant

1. Préambule

Le Concours de Projets organisé lors du Forum Est Horizon a pour objectif de permettre aux étudiants de venir présenter leurs idées et leurs travaux innovants à un jury composé de personnes familières au monde de la start-up et de l'entrepreneuriat.

Les meilleurs projets sont récompensés par un chèque permettant aux étudiants de poursuivre l'avancement de leurs travaux.

Le Concours de Projets du Forum Est-Horizon est organisé en collaboration avec le Pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine (PEEL), le Rotary Club, Grand Nancy Innovation et Alexis Lorraine avec la couveuse Grand Test.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert aux **étudiants, étudiants entrepreneurs** ainsi qu'aux **groupes d'étudiants**.

Le concours comporte deux catégories :

- « Projet Émergent » : les porteurs du projet ont une idée qui commence à germer et ont déjà effectué quelques recherches autour de cette idée.
- « Projet Avancé » : les porteurs du projet ont concrétisé leur idée sous forme de prototypes, réalisations ou expérimentations multiples...

3. Modalités de participation

3.1. Les inscriptions au concours s'effectuent uniquement par voie électronique.

3.2. Pour être autorisé à participer, chaque participant/équipe doit se rendre sur le site www.est-horizon.com, télécharger et remplir le document « Présentation du projet ».

3.3. Lors de l'ouverture des inscriptions, les participants choisissent de participer à **l'une des 2 catégories proposées** : Projet Émergent ou Projet Avancé. Un seul projet sera désigné gagnant par le jury dans chacune des catégories.

3.4. Pour être inscrit, chaque participant/équipe doit envoyer un mail, lors de l'ouverture des inscriptions, à l'adresse conference_atelier@est-horizon.com en indiquant en objet "Concours



de Projet 2023”, et envoyer en pièce jointe, le document « Présentation du projet » rempli et **sous format pdf**. Un mail de confirmation validera l’inscription au concours.

3.5. En accord avec le point 4.1, les candidats sélectionnés pour participer au concours devront envoyer le livrable à la même adresse mail, avant **le 25 octobre**. Le livrable sera composé d’une présentation de 5 diapositives maximum **sous format pdf**.

4. Modalités de sélection des lauréats

4.1. Phase 1 : Inscription au concours

Les inscriptions seront ouvertes du 1er août 2023 au 5 octobre 2023, les dépôts des projets et participations se feront via l’envoi d’un mail à l’adresse citée dans l’article 3.4, aucun dossier ne pourra être modifié après cette date, et chaque dossier sera pris en l’état au titre de participation au concours.

N.B : Dans l’éventualité d’un trop grand nombre de candidatures, le Forum Est-Horizon s’accorde le droit d’opérer une sélection de projets en amont du concours.

4.2. Phase 2 : Participation au concours

4.2.1. Le candidat sélectionné devra présenter son projet devant un jury le 26 octobre 2023 au Centre Prouvé.

4.2.2. Le candidat disposera de 7 minutes de présentation. Au cours de sa prestation, le jury sera particulièrement attentif aux points suivants :

- **La clarté** de la présentation
- **La problématique** dans laquelle s’inscrit le projet (à quels besoins celui-ci répond-il ?)
- La réflexion autour du **modèle économique** et du **public visé** par le projet (à qui le projet s’adresse-t-il, comment comptez-vous le financer ou l’avez-vous financé ?)

4.3. Phase 3 : Sélection des vainqueurs

4.3.1. L’annonce des lauréats de chaque catégorie se fera dans la même journée, une fois que tous les candidats auront présenté leur projet.

4.3.2. Le Rotary offre **500€** au lauréat de la catégorie « Projet Émergent », et le Forum Est-Horizon **1000€** à celui de la catégorie « Projet Avancé ». Le délai de versement sera laissé à l’appréciation du Forum Est-Horizon et des partenaires. De même, le Grand Nancy Innovation et la couveuse Grand Test offriront respectivement 3 et 6 mois d’accompagnement au sein de leur structure.



5. Données à caractère personnel

Dans le cadre de leur participation au Concours Projets Est-Horizon, les candidats autorisent le Forum Est-Horizon à récolter et conserver des informations nominatives personnelles en signant le document « Présentation du projet ». La communication de ces données est volontaire et les informations sont exclusivement destinées au Forum Est-Horizon et aux partenaires du Concours Projets Est-Horizon.

6. Interprétation

Toute question d'application ou d'interprétation du règlement ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par le Concours de Projets Est-Horizon.